

## DEBATS

### **Ulysse Gosset, Journaliste, France Télévisions**

Je crois que c'est peut-être le moment de donner la parole à la salle. Je pense qu'il doit y avoir beaucoup de questions. Les défis sont immenses : question de cybersécurité, cybercriminalité, transparence, protection de la vie privée. Je vous demande de bien vouloir lever la main et de vous présenter. Madame.

### **Rahma Rachdi, journaliste à European News Agency.**

J'ai une question concernant les hackers qui sont très présents dans certains pays émergents et même dans certains pays développés où il y a pas mal de gens qui arrivent à craquer les codes et violer les systèmes. Est-ce que lorsque l'on met en place une gouvernance mondiale, si tant est que l'on puisse avoir une autorité internationale de régulation, on ne peut pas imaginer de faire un recrutement massif de hackers dans le monde — on est au Maroc, je crois que c'est un pays qui détient un des plus grands nombres de hackers — pour les utiliser avec et non pas contre nous ?

### **Ulysse Gosset, Journaliste, France Télévisions**

Une autre question ? Allez-y !

### **Meir Sheerit, ancien ministre des Finances israélien**

Je m'appelle Meir Sheerit et je viens d'Israël. Je voudrais poser une question qui va sembler bizarre. Peut-on couper Internet ? Comment Peut-on l'empêcher ? J'ai une deuxième question, qui ne prendra qu'une minute. J'écoutais ce sujet passionnant. Selon moi, nous devrions utiliser la prochaine Convention du monde libre pour traiter de cette idée de façon beaucoup plus approfondie et à une beaucoup plus grande échelle.

Cela touche tous les aspects de nos vies, en commençant par l'éducation et en poursuivant avec le commerce, la sécurité, l'espionnage et ainsi de suite. Nous devrions y faire face de multiples façons car il s'agit d'un réel problème de gouvernance mondiale dont nous devons nous occuper aujourd'hui. A mon avis, il est impossible de le maîtriser dans son fonctionnement actuel.

### **Ulysse Gosset, Journaliste, France Télévisions**

Dernière question avant de donner la parole. Oui, Monsieur.

### **Thomas Gomart, Sous-directeur du développement stratégique et directeur du centre Russie/NEI, IFRI**

Merci. Je suis un peu surpris par le côté un peu anxieux du débat à ce stade et je voulais m'adresser aux panélistes pour demander s'il n'y avait pas une vision un peu plus positive du web en montrant comment les différentes personnes représentées ici, c'est-à-dire les Etats, les grandes compagnies, peuvent au fond encourager l'entrepreneuriat sur le web et faire en sorte que ce soit un endroit beaucoup plus collaboratif et coopératif ? On a une vision, je trouve, en s'axant sur les problèmes de cybersécurité, encore une fois un peu anxieux qui, à mon avis, ne révèle qu'une partie du web. Peut-être que si, dans la deuxième partie, on pouvait insister sur les aspects plus positifs, ce ne serait pas mal.

**Ulysse Gosset, Journaliste, France Télévisions**

On va revenir vers la salle, mais peut-être faut-il répondre aux questions. Est-ce qu'on peut engager des hackers pour assurer une meilleure sécurité d'Internet ?

**Nathalie Kosciusko-Morizet, Secrétaire d'État chargée de la Prospective et du Développement de l'économie numérique**

Sur la première question concernant les hackers, en fait on le fait déjà. C'est-à-dire qu'il y a les services des pays du monde qui vont au Black Hat quand il a lieu repérer les meilleurs, et ils sont embauchés. Est-ce qu'il faut le faire massivement ? Ce qui est vrai, c'est qu'il y a relativement peu de systèmes de défense sur Internet. On peut organiser sa résilience et puis sinon, c'est comme toutes les guerres, il faut réfléchir à l'attaque pour savoir se défendre, connaître les méthodes d'attaque. Ça se passe en travaillant avec des hackers.

Sur la question de savoir si on peut couper l'Internet, ça dépend beaucoup de votre situation. Vous avez des pays qui sont enclavés du point de vue de l'Internet comme par rapport à un fleuve. C'est le cas par exemple de la plupart des pays non côtiers d'Afrique. Si le pays qui les sert décide de couper, oui, on peut leur couper l'Internet. Après, vous pouvez avoir l'Internet coupé parce que vous avez eu une attaque sur votre nom de domaine. C'est ce qui était arrivé à l'Estonie. Ça s'appelle une attaque par déni de service. Après, il peut y avoir des suites de failles mondiales. C'est ce qui s'était fait en 2007 où il y avait deux ou trois serveurs racines aux Etats-Unis, y compris celui géré par l'ICANN d'ailleurs, qui étaient tombés et là, il y a quelques pays qui se sont organisés pour pouvoir organiser leur Internet en Intranet. Par exemple, la Chine me semble-t-il qui peut, si ça ne va pas ailleurs, se couper et s'organiser en Intranet.

Sur la question d'avoir une vision plus positive de l'Internet, moi, je partage beaucoup votre point de vue. Je trouve que quand on se focalise trop sur la cyberdéfense et la cybersécurité, en fait, on a un regard qui passe à côté de l'essentiel de ce qu'apporte l'Internet et puis qui ne correspond pas à la réalité du net aujourd'hui. Moi, je pense que le grand enjeu de la gouvernance sur Internet, c'est de faire en sorte qu'Internet puisse rester ce paradigme de l'innovation qu'il est. C'est-à-dire un monde extrêmement ouvert dans lequel, je le disais, les petits peuvent venir concurrencer les gros avec très peu de capital et en fait, là, on parle plutôt de gouvernance économique et un petit peu de gouvernance des infrastructures de *net neutrality* pour arriver à cet objectif-là beaucoup plus que de cybersécurité.

**Ulysse Gosset, Journaliste, France Télévisions**

Justement, la *net neutrality*, comment l'assurer ? Et puis un aspect quand même aussi ; la protection de la vie privée et ce que vous avez appelé le droit à l'oubli. Comment est-ce qu'on fait pour protéger la *net neutrality* et comment est-ce qu'on fait pour protéger les utilisateurs de ces données qui sont là stockées pour des décennies ou peut-être même pour l'infini ?

**Nathalie Kosciusko-Morizet, Secrétaire d'État chargée de la Prospective et du Développement de l'économie numérique**

La *net neutrality*, ça passe beaucoup par la régulation des opérateurs. Les opérateurs ont tendance à vouloir gérer parfois plus qu'il ne serait raisonnable les données, privilégier certaines données par rapport à d'autres. Eventuellement, s'intégrer verticalement pour privilégier leur contenu. C'est-à-dire que vous vous abonnez à un opérateur, il est en même temps fournisseur de contenu et il vous refourgue de manière privilégiée ses contenus. Il faut un peu réguler les opérateurs. C'est un débat qui existe aux Etats-Unis comme c'est un débat qui existe chez nous. Moi, je pense qu'il faut avoir une vision extensible de la neutralité du net et parler aussi de la neutralité de l'indexation, par exemple la neutralité des moteurs de recherche. Parce qu'en fait, le net peut être neutre du point de vue du tuyau. Si le moteur de recherche décide en fonction de ce que vous cherchez à quoi vous allez avoir accès et vous fait des propositions en fonction de ses propres intérêts parce qu'il est lui-même intégré et qu'il a des intérêts dans telle ou telle boîte ou il a une vision, tout simplement, et des préférences nationales, à ce moment-là, le net n'est plus neutre. Ça, ça passe par une bonne pression mise sur les moteurs de recherche et peut-être un peu plus de transparence.

Leur force et leur richesse, c'est leur algorithme. On comprend qu'ils ne veulent pas le donner. Mais enfin, il faut quand même qu'on puisse savoir un petit peu à un moment sur quel critère l'algorithme ressent les choses. Droit à l'oubli et protection de la vie personnelle, c'est un sujet un peu différent. Moi, j'ai lancé le concept de droit à l'oubli parce que je trouve que sur la protection des données personnelles, c'est tellement culturel qu'on va avoir du mal à avancer. Suivant les âges et suivant les pays, vous considérez comme personnelles des choses différentes. On aura du mal à se mettre d'accord sur ce qu'est une donnée personnelle au niveau mondial. En revanche, dans toutes les cultures du monde et même dans tous les systèmes judiciaires organisés du monde, il y a la prescription. Dans toutes les cultures du monde, il faut pouvoir oublier. L'esprit humain est fait comme ça. En fait, la mémoire fonctionne par tri. Moi, je suis partie de l'idée qu'on n'arrivera pas à se mettre d'accord sur ce qu'est une donnée personnelle, mais on peut se mettre d'accord sur la possibilité d'oublier. Faire droit à un moment à une demande à oublier.

#### **Ulysse Gosset, Journaliste, France Télévisions**

C'est-à-dire qu'un internaute peut dire à un organisme : « Je veux que toutes ces données soient retirées du net ».

#### **Nathalie Kosciusko-Morizet, Secrétaire d'État chargée de la Prospective et du Développement de l'économie numérique**

On a signé la semaine dernière à Paris une charte sur le droit à l'oubli à laquelle d'ailleurs Microsoft France a apporté sa signature et je les en remercie parce qu'ils ont pris de l'avance là-dessus sur les autres acteurs comme Google ou Facebook. D'abord, il faut que l'internaute soit informé de ce qu'on va faire de ses données personnelles et éventuellement de l'utilisation commerciale que l'on va en faire. Ensuite, il faut qu'il soit prévenu pour les données personnelles que l'on met sur lui ou qu'il met sur d'autres parce que parfois, c'est un autre qui met des choses sur vous. Enfin, il faut que ce soit facile de demander un retrait sur des bases qui sont claires. On sait bien que, quand il s'agit de photos ou de choses comme ça, il est facile de demander le retrait. Enfin, il faut qu'il y ait un accord entre les sites et les moteurs de recherche pour que la désindexation se fasse. Parce qu'il ne s'agit pas seulement de retirer au hasard de Facebook la photo que vous y avez mise comme adolescent un soir de cuite, il s'agit aussi de pouvoir la désindexer des moteurs de recherche et qu'ils n'aillent pas perpétuellement la ressortir à l'âge où vous chercherez un emploi et où on la mettra sous le nez de vos futurs employeurs qui, du coup, ne seront plus vos employeurs.

#### **Ulysse Gosset, Journaliste, France Télévisions**

Avant de revenir dans la salle où il y a des questions, juste à Craig Mundie très rapidement, est-ce qu'on peut aujourd'hui couper l'Internet complètement ? Est-ce que ça peut s'arrêter demain matin ou est-ce que le risque est nul ? Comment faites-vous pour essayer d'y parer ?

#### **Craig Mundie, Directeur de la recherche et de la stratégie de Microsoft**

Je pense que ce problème présente de multiples niveaux. Nathalie a parlé du modèle historique, qui consistait à brouiller Internet, comme on brouille une radio. C'est le déni de service. Il s'agit d'un phénomène très localisé ; on peut bloquer une seule entreprise, ou peut-être une région entière. Il existe certainement une façon réglementaire par laquelle un pays peut intervenir et imposer l'arrêt de l'attaque.

Cependant, la vraie question était de savoir si quelqu'un pouvait éteindre le réseau. A mon avis, la réponse aujourd'hui est non. A la vitesse où vont les choses, à moins d'un changement, nous sommes à une courte échéance du moment où l'on pourra lancer une attaque contre des éléments critiques qui éteindraient effectivement Internet à toutes fins utiles. Il n'est pas nécessaire pour cela d'éteindre tous les ordinateurs ; on peut y parvenir par le biais d'une attaque concentrée sur l'infrastructure. Il s'agit de l'infrastructure clef du réseau. Je pense qu'il va falloir fournir un travail conséquent afin de consolider le système de façon beaucoup plus généralisée qu'aujourd'hui, afin de prévenir la concrétisation de ce danger.

#### **Ulysse Gosset, Journaliste, France Télévisions**

Une autre question dans la salle ? Là-bas, Monsieur, je vous en prie.

**Mohamed Zayani, journaliste marocain, Eco Plus**

Merci Internet. On est au courant du traité ACTA dont une version presque finalisée vient d'être signée notamment par le Maroc et dans l'Union Européenne pour partie avec les Etats-Unis, etc. Il me semble que ce traité pose un problème fondamental de gouvernance. Vous n'en parlez même pas. Est-ce que vous êtes vous aussi tenus de garder le silence sur ce traité qui a été présenté comme secret ?

**Ulysse Gosset, Journaliste, France Télévisions**

Nathalie.

**Nathalie Kosciusko-Morizet, Secrétaire d'État chargée de la Prospective et du Développement de l'économie numérique**

Il y a en effet un problème de gouvernance et il est lié au fait que ce traité est discuté par des gens qui sont en charge de la dimension commerciale. En Europe, c'est très communautarisé. Par exemple, typiquement, c'est vrai que je ne suis pas négociatrice de ce traité à l'intérieur de mon gouvernement et d'ailleurs à l'intérieur de l'Europe, c'est très communautarisé. Ça se passe beaucoup au niveau de la commission. C'est lié au fait que ce traité porte sur des aspects qui sont d'ordinaire communautarisés parce qu'il y a la question de la contrefaçon ou ce genre de chose-là. C'est un bon exemple en fait du problème de la gouvernance de l'Internet. C'est qu'il y a très peu de pays qui ont centralisé les questions d'Internet. En fait, il n'y en a aucun. Nous, on a un secrétaire d'Etat qui traite le sujet et qui essaye de centraliser un petit peu, mais il se passe des choses un peu partout. Dans la plupart des pays et dans le système mondial, c'est complètement réparti. C'est complètement éclaté. C'est complètement décentralisé. Je disais tout à l'heure que ce n'est pas un problème que ce soit décentralisé, mais à un moment, il faut y mettre un petit peu d'unité. Ce type de négociation en est un exemple. Par exemple, le traité ACTA n'est pas du tout discuté par les gens qui viennent au Forum de la Gouvernance sur Internet quand ils y viennent parce que ce sont des gens qui traitent d'intérêts économiques, qui s'occupent d'ACTA et les gens qui viennent au Forum de la Gouvernance sur Internet sont soit des spécialistes de l'Internet en particulier, soit des gens qui abordent les choses sous un angle plus sociétal.

**Ulysse Gosset, Journaliste, France Télévisions**

Vous savez qu'il y a un organisme qui s'appelle l'ICANN qui est basé en Californie qui est chargé de gérer l'attribution des noms de domaine. C'est quasiment l'une des seules organisations qui existe vraiment de façon permanente avec le Forum de l'Internet.

**Nathalie Kosciusko-Morizet, Secrétaire d'État chargée de la Prospective et du Développement de l'économie numérique**

Ça n'a aucun rapport.

**Ulysse Gosset, Journaliste, France Télévisions**

Ça n'a aucun rapport. Mais c'est vrai qu'il y a peu d'organismes aujourd'hui qui existent dans ce sens. Vous avez parlé tout à l'heure de la possibilité peut-être de créer une organisation du type organisation mondiale de la santé, mais chargée d'Internet. Ce n'est pas pour être anxiogène comme tout à l'heure. Avant de parler de gouvernance globale, est-ce qu'il n'y a pas une nécessité de régionalisation d'Internet en suivant, notamment les noms de domaine ? C'est-à-dire par exemple toutes les régions latines, toutes les régions hispaniques, toutes les régions avec les noms de type chinois, coréen, japonais, etc. Est-ce qu'il ne va pas y avoir d'abord une évolution vers une régionalisation de l'Internet avant qu'il y ait une organisation globale de l'Internet ? Quel est votre sentiment ?

**Nathalie Kosciusko-Morizet, Secrétaire d'État chargée de la Prospective et du Développement de l'économie numérique**

Ça existe un petit peu au Forum de la Gouvernance sur Internet. C'est-à-dire qu'il y a des déclinaisons régionales pour que les gens se parlent entre eux. L'intérêt d'Internet, c'est quand même d'être mondial. La plupart des sujets qu'on a

évoqués là ne peuvent être traités qu'au niveau mondial, sinon, ça n'a pas de sens. Les discussions régionales, elles visent beaucoup à parler des problèmes de fracture numérique parce qu'on en a peu parlé. Mais, dans la gouvernance mondiale de l'Internet, il y a aussi la question de la fracture numérique. Faire en sorte que ce ne soit pas un nouveau handicap qui pèse sur les pays du sud ou d'ailleurs pas sur tous les pays du sud, mais sur certains pays. Je reviens sur la question de l'enclavement numérique dont on parlait tout à l'heure, le risque pour certains pays de se voir couper leur Internet. Il y a des pays qui, pour des raisons d'infrastructure, sont moins bien desservis que d'autres. Ça, on en parle un peu dans les enceintes régionales. Mais le sujet comme la protection des données personnelles ou la concurrence fiscale, ça doit être évoqué au niveau mondial. Je fais une différence pour l'Union Européenne qui a un espace économique intégré et qui trouverait avantage à avoir des positions communes sur ces sujets. Par exemple, sur la question de la concurrence fiscale, si elle veut vraiment pouvoir porter un message fort au niveau mondial.

**Ulysse Gosset, Journaliste, France Télévisions**

Justement, sur la question de l'Europe, est-ce que l'Europe doit s'exprimer collectivement sur Internet ? Ça peut arriver d'ici combien de temps ?

**Nathalie Kosciusko-Morizet, Secrétaire d'État chargée de la Prospective et du Développement de l'économie numérique**

Il faudrait que l'Europe ait une voix plus coordonnée sur Internet et je crois que la nouvelle commissaire européenne Viviane Reding est très déterminée à ça. Elle est en train de s'organiser pour ce faire. Jusqu'à maintenant, l'Europe en matière d'Internet a eu le même fonctionnement que beaucoup d'Etats en interne. C'est-à-dire qu'on a eu des politiques publiques qui s'occupaient des infrastructures, qui s'occupaient *grosso modo* de la bande passante qui arrive chez vous, mais qui ne se préoccupaient pas de ce que vous en faites. Ce qui est quand même paradoxal. Par exemple, qui ne se préoccupaient même pas de savoir si les services numériques que vous consommez produisaient de l'emploi et de la richesse dans votre pays. En fait, les politiques publiques ont essentiellement été concentrées sur l'accès. C'était pareil au niveau européen. La Commission Européenne a beaucoup travaillé sur l'accès et sur l'organisation de la concurrence entre les opérateurs. C'est insuffisant et on est en train de s'en rendre compte.

**Ulysse Gosset, Journaliste, France Télévisions**

Avant de revenir à la salle pour une dernière question, car nous arrivons au terme du débat, une question sur les Etats-Unis et la Maison blanche. Vous êtes membre du Conseil des Experts de Barack Obama. Quelle est l'approche américaine en matière de gouvernance mondiale d'Internet ?

**Craig Mundie, Directeur de la recherche et de la stratégie de Microsoft**

Je ne pense pas que les Etats-Unis aient une approche globale de la question. Comme l'a dit Nathalie, tous les gouvernements, y compris le gouvernement américain, ont un éventail disséminé de responsabilités en la matière. Le département de la Sécurité intérieure, dont M. Chertoff était responsable au cœur de l'administration précédente, a une responsabilité particulière, en lien avec son fonctionnement dans les limites du pays. Le département de la Défense a un ensemble de problèmes qu'il examine du point de vue militaire et du renseignement. Le département du Commerce l'aborde en relation avec le commerce et les opérations internationales.

La Société pour l'attribution des noms de domaines et des numéros sur Internet (ICANN) a été mentionnée à plusieurs reprises. Elle fonctionne en réalité sous les auspices du département du Commerce américain. La structure de l'ICANN était une tentative pour créer quelque chose. Le nom même signifie « International Corporation for the Assignment of Names and Numbers on the Internet ». Les personnes qui souhaitaient gérer cette question, y compris le département du Commerce, ont reconnu qu'il s'agissait d'un objet qui nécessitait au final d'être de nature plus internationale. Ils ont souhaité créer un mécanisme à cette fin.

Le pays fait face au fait que le cyberspace dans sa globalité est une question importante pour le monde d'un point de vue matériel. Cependant, je pense qu'il s'agit là des premières étapes dans la réflexion sur la question de la gouvernance mondiale.

**Ulysse Gosset, Journaliste, France Télévisions**

Y a-t-il un dialogue avec la Chine sur cette question de la gouvernance de l'Internet ? Est-ce qu'il y a un dialogue avec Pékin, entre Washington et Pékin, sur le sujet ? Et sur Internet en général parce que je sais que vous êtes allé plusieurs fois en Chine et que vous avez rencontré des interlocuteurs du gouvernement.

**Craig Mundie, Directeur de la recherche et de la stratégie de Microsoft**

Un débat se déroule actuellement entre les Etats-Unis et la Chine, mais je ne dirais pas qu'il se distingue des discussions que les Etats-Unis entretiennent avec beaucoup beaucoup d'autres. Ces discussions animent assurément tous les pays européens et d'autres en Asie, y compris le Japon. Les discussions sont nombreuses à l'heure actuelle.

**Ulysse Gosset, Journaliste, France Télévisions**

Avant de donner la parole à Steven Erlanger qui va synthétiser la discussion, est-ce qu'il y a d'autres questions dans la salle pour un dernier tour ? Oui. Monsieur l'Ambassadeur.

**Pierre Morel, Représentant spécial de l'Union européenne pour l'Asie centrale et pour la crise en Géorgie**

Je voudrais juste suggérer une comparaison très simple, très brève. La convention sur le droit de la mer, il a fallu vingt ans pour la faire, énorme travail. Je ne veux pas forcer la comparaison, mais on est en face d'une mer électronique, d'une mer cybernétique, c'est-à-dire même espace de libre accès dans lequel les mauvais usages ont été traditionnels. On a délimité la mer territoriale et ensuite les dimensions économiques, etc. Je ne veux pas pousser trop loin la comparaison. Mais les dégazages à l'échelle mondiale sont une catastrophe, on le sait. Maintenant, on découvre la piraterie en mer, à la sortie du Golfe Persique, etc. l'Océan Indien. N'allons pas trop loin. Mais s'il faut vingt ans pour une convention, à la fin des fins, des eaux internationales dans leur nouvelle dimension, gérée par une entente de toutes les Nations, ça a pris du temps. Mais, encore une fois, la mer électronique, elle mérite sa convention. Merci.

**Ulysse Gosset, Journaliste, France Télévisions**

Très bien. Une dernière question ?

**Thérèse Delpech, Directeur chargé de la prospective au Commissariat à l'énergie atomique**

Je crois que nous n'aurons pas de convention aussi longtemps que nous ne ferons pas des distinctions bien précises, qui ont d'ailleurs été faites par certains des orateurs, entre des thèmes qui n'ont strictement à mon sens rien à voir. Il y a un problème qui est par exemple la façon dont un certain nombre de pays comme la Chine ou comme l'Iran utilisent Internet pour le contrôle social de la population. C'est un problème, mais ça n'a évidemment rien à voir avec un problème comme celui qui a été évoqué pour l'Estonie. Alors là, moi, je regrette de dire que je suis sans doute du côté des gens qui seraient qualifiés d'anxiogène parce que je considère qu'à partir du moment où on a eu la démonstration qu'un pays pouvait être complètement immobilisé pendant quelques jours à la suite d'une attaque dont on n'a jamais pu faire la preuve de l'attribution précise, c'est-à-dire de l'origine précise, on a toutes les raisons quand même d'être un tout petit peu inquiets.

Il me semble qu'il est tout à fait normal que les ministères de la Défense se préoccupent de ce sujet. Entre parenthèses d'ailleurs, les pays qui sont les pays les plus vulnérables dans ce domaine sont naturellement les plus dépendants d'Internet. Donc, en partie les pays les plus industrialisés. Ce qui veut dire, par exemple, que si jamais un pays qui dépend beaucoup d'Internet est victime lui-même d'une attaque, ça peut être les Etats-Unis, ça peut être la France. La France a été victime de nombreuses attaques. On n'en parle pas beaucoup, mais ça a été le cas. Que fait ce pays si l'origine est soupçonnée comme étant un pays qui, lui, dépend assez peu d'Internet ? Dans quel domaine va se faire la réponse ? Ce que je veux dire par là, si vous voulez, c'est que d'un côté, il y a des problèmes comme la cybercriminalité, qui sont des problèmes gigantesques parce qu'une opération comme Sinoval par exemple a permis pendant des années de siphonner des dizaines de milliards sur des comptes online et pour l'instant, il n'y a toujours pas eu de réponse précise sur les coupables qui, d'ailleurs, ne sont pas identifiés de façon bien précise.

D'un autre côté, il y a des affaires d'attaque contre des Etats, ça, c'est tout à fait autre chose. Mais, puisque ça a été mentionné, je crois qu'il faut qu'on revienne là-dessus, sur les logiciels de sabotage — je crois que Madame Kosciusko-Morizet y a fait référence — qui sont capables de reprogrammer des systèmes de contrôle et de commande, qui contrôlent soient des centrales nucléaires, soit des barrages dans des installations. Le barrage des Trois gorges par exemple en Chine est contrôlé précisément par un système de contrôle des commandes Siemens qui est celui qui a été visé par le ver en question. Je pense que quand on est devant des systèmes qui ont des capacités de nuisance aussi puissants, la première chose à faire est de prendre vraiment conscience de l'importance de l'affaire et je crois que les pays occidentaux ont encore du travail intellectuel dans ce domaine. Deuxièmement, de bien comprendre qu'on ne va pas pouvoir traiter tous ces problèmes de la même façon. A mon sens, on devrait quand même arriver et là, je rejoindrai peut-être Pierre Morel, à faire accepter dans un premier temps le fait qu'il y ait un certain nombre de conduites qui ne sont pas acceptables parce qu'elles sont trop dangereuses.

#### **Ulysse Gosset, Journaliste, France Télévisions**

Merci. C'est le moment de conclure. Peut-être une réponse très rapide de chacun des intervenants et puis la conclusion de Steven Erlanger. Madame la ministre.

#### **Nathalie Kosciusko-Morizet, Secrétaire d'État chargée de la Prospective et du Développement de l'économie numérique**

Moi, je pense que nous sommes mûrs. D'une certaine manière d'ailleurs, notre discussion prouve que nous sommes mûrs pour avoir une bonne discussion au G20. Les sujets sont là. Ils demandent en effet à être un peu triés et à être un peu sérieux. Ils ne pourront probablement pas être tous traités dans les mêmes enceintes. Mais c'est le moment où une impulsion politique peut permettre de cristalliser les négociations qui ont besoin de l'être, et de lancer les choses.

#### **Craig Mundie, Directeur de la recherche et de la stratégie de Microsoft**

En ce qui concerne les derniers commentaires de Madame, comme j'ai pu le dire, je pense que nous devons choisir un ensemble de sujets et décider quels mécanismes nous voulons utiliser pour les traiter. Le domaine dans son entier est trop vaste. Cependant, certaines menaces sont plus conséquentes que d'autres, je suis d'accord avec vous, et nous devons compartimenter ce débat dans une certaine mesure pour le resserrer autour de ces menaces.

La question de l'attribution va revêtir une importance déterminante. Peu importe que ce soit votre banque qui tente de déterminer si c'est bien vous, ou le département de la Défense qui essaie de déterminer s'il s'agit d'un Etat-nation ou d'un terroriste. La première chose à déterminer concerne les mécanismes d'identité. Il ne s'agit pas uniquement de l'identité des personnes. Il faut identifier les personnes, les programmes et les machines. Les trois devront être solidement identifiables pour fournir des garanties. C'est l'une des premières choses sur lesquelles le monde va devoir s'accorder. Le monde va devoir se rassembler et dire : « Il nous faut une base de protection. »

Une fois cela accompli, il reste cette question intéressante : quelles sont les règles militaires de l'engagement ? Où est la diplomatie ? Mike Chertoff l'a dit, pendant la guerre froide, lorsqu'il s'agissait d'armes nucléaires, on connaissait les protagonistes et il y avait des règles d'engagement. On savait quelle allait être la réponse à une action donnée. On peut identifier la base de ces types d'actions aujourd'hui sur les systèmes du cyberspace et pour autant, on ne dispose d'aucun accord concernant la nature des règles d'engagement. Passe-t-on d'un acte de défense à une vraie attaque active ? C'est un sujet sur lequel les gouvernements doivent se rassembler rapidement.

#### **Ulysse Gosset, Journaliste, France Télévisions**

Merci. François Barrault, une conclusion très rapide.

#### **François Barrault, Président et fondateur de FDB Partner SPRL**

Pour reprendre le terme d'anxiogène, c'est vrai qu'on a catalysé plutôt tous nos fantasmes négatifs et anxiogènes sur la sécurité et la résilience. On oublie un petit peu cette formidable plateforme qui permet à des jeunes qui n'ont pas d'éducation d'avoir accès à la connaissance. Je pense qu'il faut balancer. Je dirai deux choses. Il y a trois

communautés qui sont importantes à voir : le monde des affaires, les Etats et le consommateur. Je pense qu'il y a deux points qui sont très importants, c'est la résilience, c'est-à-dire la capacité à fournir un service et la sécurité. Un business qui dépend du CyberWorld, c'est-à-dire une banque par exemple, si ça s'arrête, le business s'arrête. Pour un Etat, ce qui est important, c'est la protection. En fait, la grosse problématique actuelle, c'est pour ça qu'il y a beaucoup de hackers, c'est de faire un mix entre la protection et la légèreté et la fonctionnalité du système. C'est comme votre maison, vous l'assurez, vous mettez une super alarme ou un abri antiatomique en bas, comment est-ce que l'on pondère le risque ? Je pense que les gros efforts pour moi sont à faire dans la consommation et c'est pour ça que je suis très content de l'initiative que vous avez annoncée puisque ça va pouvoir permettre de mettre à jour toutes ces initiatives qui sont dans des Etats et qui sont fédérées autour du G20. Je m'en félicite.

**Ulysse Gosset, Journaliste, France Télévisions**

Steven, le mot de la fin.